

Appendix A Description de l'emploi



Titre du poste :	Moniteur(trice) de Stage
Lieu :	Campus désigné
Supérieur immédiat :	Directeur de campus et, s'il y a lieu, le Coordonnateur de programme

RÉSUMÉ DES FONCTIONS

Le rôle du Moniteur de stage consiste à encadrer et à collaborer à la réussite pédagogique des étudiants ainsi qu'au succès du Collège dans l'atteinte de l'énoncé de sa mission. À partir de directives générales, le Moniteur de stage est responsable de superviser le stage de l'étudiant tout en favorisant l'apprentissage de ce dernier conformément au programme prescrit.

PROFIL D'EMPLOI

Le Moniteur de stage sera responsable de :

- D'encadrer et d'observer les étudiants tout au long de leur stage en milieu de travail
- D'évaluer, de façon juste et régulière, le rendement de l'étudiant
- De prendre part aux fonctions administratives du campus de façon à rehausser l'expérience de l'étudiant
- D'adopter un comportement qui reflète les normes du Collège
- De participer aux activités du Collège et du programme

RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

Afin de soutenir les objectifs opérationnels et les buts du Collège, le Moniteur de stage devra accomplir les tâches suivantes de même que d'autres tâches connexes qui lui seront confiées :

1. Encadrer et observer les étudiants tout au long de leur stage en milieu de travail à l'aide d'activités telles que :
 - Fournir des consignes pratiques ainsi que la supervision qui permettront aux apprenants de satisfaire aux objectifs du stage tels que définis dans le programme.
 - Effectuer le suivi de l'évolution de l'apprenant et favoriser son apprentissage pratique tout au long du processus de placement.
 - Communiquer avec le milieu de stage afin de s'assurer que les étudiants satisfont aux attentes et de résoudre tout problème évolutif.
 - Informer le Directeur de campus de tout changement ou problème sérieux se produisant au cours d'un module.

2. Évaluer, de façon juste et régulière, le rendement de l'étudiant à l'aide d'activités telles que :
 - Élaborer et expliquer des méthodes qui évaluent avec précision l'évolution des étudiants en fonction des objectifs du cours.
 - Discuter de l'évolution des étudiants soit de façon individuelle ou en groupe selon qu'il sera approprié.
 - Corriger et offrir des rétroactions utiles et opportunes pour les travaux ainsi que pour les examens.
 - Conserver des données précises et actuelles à propos de l'évolution de l'étudiant ainsi que déposer les notes finales conformément aux directives établies.
 - Être attentif aux besoins des étudiants ainsi qu'aux circonstances.
3. Prendre part aux fonctions administratives du campus de façon à rehausser l'expérience de l'étudiant en :
 - Collaborant avec le personnel administratif et les autres membres du corps professoral dans le cadre de leur travail.
 - Remplir les formulaires de même que les dossiers exigés, puis les remettre au personnel administratif dans les délais prévus.
 - Tout au long de la durée du programme, prendre les présences de chacun des étudiants, puis remettre les feuilles de présence
 - Prendre part aux évaluations de l'enseignement ainsi qu'aux évaluations du rendement.
4. Adopter un comportement qui reflète les normes du Collège en posant des actions telles que :
 - Toujours faire preuve de professionnalisme, d'intégrité et de respect à l'égard des étudiants, du programme, des autres membres du corps professoral, des programmes de formation ainsi que du Collège puisque le poste occupé en est un qui inspire la confiance auprès des étudiants.
 - Avoir une bonne compréhension des politiques et des procédures qui sont adoptées et mises à jour périodiquement par le Collège et s'assurer de les respecter.
 - Faire part des cas de problématiques pédagogiques au Directeur de campus, puis participer aux décisions en lien avec les mesures qui doivent être adoptées.
 - Faire preuve d'excellentes aptitudes interpersonnelles tant avec l'ensemble du corps professoral qu'avec les étudiants.
5. Participer aux activités du Collège et du programme
 - Assister aux événements organisés par le campus tels que la journée d'accueil, les remises de diplômes, les réunions d'enseignants.
 - Prendre part aux activités professionnelles qui correspondent aux objectifs pédagogiques du collège.
 - Remplacer ses collègues enseignants affectés au même programme lorsqu'ils doivent s'absenter.

EXIGENCES DU POSTE

La personne qui souhaite réussir à titre de Moniteur de stage doit être déterminée à acquérir, à maintenir et à démontrer :

Formation et expérience :

Un grade universitaire ou un diplôme dans une discipline pertinente, émis par une université ou par un collège reconnu.

Au moins trois (3) années d'expérience dans un domaine pertinent ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience en enseignement.

Être titulaire d'un titre de compétence en lien avec la formation des adultes, ou être en voie de l'obtenir, émis par un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu, et / ou une expérience en enseignement constitue un atout.

Être membre / titulaire d'une licence d'un organisme de réglementation constitue un atout.

Satisfaire aux exigences particulières en lien avec le poste, telles que décrites dans la planification du programme de même que dans l'approbation du programme pour l'enseignement des cours.

Aptitudes et compétences :

Compétences pertinentes à l'industrie et connaissances en lien avec le secteur d'enseignement, y compris le perfectionnement professionnel soutenu et l'amélioration continue.

Avoir de l'intérêt pour la pédagogie de même que pour les approches d'enseignement combinées constitue un atout.

Excellentes aptitudes de communication tant à l'oral qu'à l'écrit, y compris les présentations ainsi que l'animation de groupe.

Capacité de motiver et d'inspirer les étudiants.

Avoir des normes de conduite élevées, adopter une attitude professionnelle et avoir le service à la clientèle à cœur.

Être en mesure de travailler en collaboration avec les autres membres du corps professoral et du personnel.

Être en mesure d'évaluer et de satisfaire efficacement les besoins, les sentiments de même que les aptitudes des étudiants de façon à leur fournir des rétroactions et à les traiter de façon équitable.

Apprendre et utiliser la technologie afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage de l'étudiant.